

Village de  
**DOMAZAN**

M. DONNET Louis, maire

à

Mme CAPELLI Aurélie, Mme COLLOMB Valérie, Mme CREPEL Christine, M. CROUZET André, M DIJON Benoit, M. FABRE Benoit, M. FAYAD Ghassan, Mme GAFFET Muriel, M. LOUCHE Robin, M. MANGIN Jean-Baptiste, Mme REUTER Dominique, M. SENOT Laurent, Mme STEEMERS Pascale

À Domazan le 04/04/2024

**Objet : Procès-verbal du Conseil municipal**  
**Du 3 avril à 18h30**

Madame, Monsieur, Cher (ou Chère) collègue, je vous prie de trouver le procès-verbal du Conseil du 28 février 2024.

Il est précisé que :

- Le corps des délibérations est ici synthétisé et ne mentionner que son objet principal. Les délibérations complètes sont mises en ligne sur le site internet de la commune et sont disponibles en mairie.
- Qu'à l'occasion des votes des compte administratif, compte de gestion et affectation du résultat 2023, Monsieur le Maire sortant à l'occasion des votes.

**1. Approbation du PV du 28 février 2024**

Le Conseil approuve le pv du dernier Conseil municipal.

**2. Point urbanisme et DIA**

Monsieur le Maire fait état des dossiers d'urbanisme depuis le dernier conseil, pas de DIA.

**3. Point sur les décisions du Maire (le cas échéant) – sans objet**

**4. Point CCPG**

Monsieur le Maire fait part au Conseil du prochain vote du budget.

**5. Point Commissions**

Rapport de la commission Associations du 11 mars 2023 portant sur l'attribution des subventions traitée au point 9.

**6. Vote des taux des taxes locales (délib DEL2024-080)**

Le Conseil décide une augmentation de 2% des taux des taxes locales considérant leur proportionnalité.

7. **Vote des Comptes Administratifs, Comptes de Gestion et affectation des résultats (délib DEL2024-081 et DEL2024-082)**

Après présentation de M. Benoit FABRE, conseiller délégué aux finances, le Conseil approuve à l'unanimité les Comptes Administratifs, Comptes de Gestion et affectation des résultats 2023. Il est précisé qu'à l'occasion des votes des comptes administratifs, compte de gestion et affectation du résultat 2023 le président de séance a pris la parole, Monsieur le Maire sortant à l'occasion de ces votes.

8. **Vote des Budgets Primitifs (délib DEL2024-083)**

Après présentation de M. Benoit FABRE, le Conseil délibère à l'unanimité les budgets primitifs 2024 pour le budget 12200 (mairie) et 12203 (annexe – assainissement).

9. **Attribution des subventions aux associations locales (délib DEL2024-084)**

Suite à la commission afférente, le Conseil approuve les montants des subventions aux associations pour 2024. Les aides seront versées directement aux associations.

10. **Mise à jour Plan Communale de Sauvegarde (délib DEL2024-085)**

Suite à la présentation de la mise à jour du PCS, le Conseil délibère favorablement.

11. **Les Francas – convention ados été 2024 (délib DEL2024-086)**

Le Conseil approuve la convention avec les Francas pour le centre de loisirs ados été 2024.

12. **Droits de place – mise à jour des conditions pour les forains et autres marchands ambulants (délib DEL2024-087)**

La mise à jour des conditions tarifaires de droits de place est délibérée à l'unanimité.

13. **Point avancement – nouveaux lotissements**

Monsieur le Maire fait part de l'avancée des nouveaux lotissements. Le bornage est prévu le 4 avril prochain.

14. **Questions diverses**

a) **Marché du village :**

- Une banderole informative est en cours d'acquisition et sera installée à l'entrée du village RN100
- Une communication sur la recherche de nouveaux marchands sera portée sur les supports municipaux

b) **Marché nocturne :**

- 26 août sur Domazan en partenariat avec le Comité de promotion d'Uzès

c) **Nouvelle place rue du four :**

- Visite de la paysagiste du CAUE, compte-rendu avec esquisse prévus pour la fin de l'année

d) **Chroniques :**

- Erratum sur date en état civil, un feuillet sera annexé au Se dis que

e) **Très vieux cimetière :**

- Étêtage ou élagage des pins à risque envisagé dans les mois à venir

f) **Travaux école :**

- Travaux en cours : soucis de poussière à cause du vent malgré le soin des artisans, les mesures ont été prises pour supprimer les nuisances
- Futur aménagement de la cour : restitution de la participation collective le 23 avril à 17h

g) **Mairie :**

- Changement de mode de chauffage : Demande des aides des partenaires et devis en cours

h) Festivités :

- Fête de la musique : 21 juin au skate parc
- Fête votive : 2<sup>ème</sup> week-end de juin cœur de village
  - Réunion sécurité de la fête : 23 avril
- Nuit d'en Fer : 6-7 juillet
  - Installation des 8-10 forgerons sous les platanes + groupe de rock
  - L'œuvre créée sera installée à l'entrée de l'avenue des Miougraniers

*L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne souhaitant prendre la parole, Monsieur le Maire clôt le présent conseil municipal.*

*Sauf précision contraire les délibérations et décisions sont prises à l'unanimité.*

L'ensemble des délibérations est voté à l'unanimité, dans le cas contraire une mention est introduite dans le texte du pv.

Toutes les délibérations sont disponibles sur le sites internet de la commune et en mairie.

DEL2024-080	Vote des taxes locales
DEL2024-081	Vote CA - CDG 2023
DEL2024-082	Vote Affectation résultat 2023
DEL2024-083	Vote BP 2024
DEL2024-084	Vote attribution subv associations 2024
DEL2024-085	PCS Approbation mise à jour 2024
DEL2024-086	Les Francas convention ados 2024
DEL2024-087	Droit de place / occupation domaine public mise à jour tarif

Le/La secrétaire de séance

Benoit Fabre  


Le Maire,

Louis DONNET



The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions. It emphasizes that every entry should be supported by a valid receipt or invoice. This ensures transparency and allows for easy verification of the data.

Furthermore, it is noted that the records should be kept in a secure and accessible format. Regular backups are recommended to prevent data loss in the event of a system failure or disaster.

In addition, the document outlines the process for reconciling accounts. This involves comparing the internal records with the bank statements to identify any discrepancies. Any differences should be investigated immediately to determine the cause and correct the records accordingly.

The final section of the document provides a summary of the key points discussed. It reiterates the importance of accuracy, security, and regular reconciliation in maintaining reliable financial records.

It is concluded that a robust record-keeping system is essential for the success of any business. By following the guidelines outlined in this document, organizations can ensure that their financial data is accurate, secure, and easy to manage.

The document is intended to serve as a guide for all staff members involved in financial record-keeping. It is hoped that these guidelines will help to improve the overall quality and reliability of the organization's financial records.

Thank you for your attention and cooperation in implementing these guidelines. If you have any questions or need further assistance, please do not hesitate to contact the finance department.

Sincerely,  
 [Signature]  
 Finance Department